Priorité au service public de qualité

L'expression dz Par Zouhir MEBARKI - Samedi 25 Janvier 2014

Si on commençait par le début? Et pas forcément le plus difficile! La réforme du service public est une priorité du gouvernement. Sellal l'a encore rappelé à Bordj Bou Arréridj. Il a même annoncé la promulgation, cette semaine, d'un décret annulant officiellement «13 documents jusqu'ici exigés des citoyens pour leurs différents dossiers administratifs». Une mesure qui vient s'ajouter à celles déjà prises. Comme, par exemple, le délai de délivrance du passeport. Ce qui ne laisse aucun doute sur la volonté du gouvernement d'en finir ou à tout le moins réduire considérablement les nuisances de la bureaucratie. Un ministère de la Réforme du service public a même été, pour la première fois, créé à cet effet. Tout ceci est loin d'être négligeable. Mais l'assainissement des textes réglementaires à lui seul ne pourra pas venir à bout du problème. Il y a ce qu'on a coutume de désigner comme étant «l'élément humain». C'est-à-dire le bureaucrate. C'est-à-dire l'application effective et uniforme des décisions après leurs publications. Il n'est pas rare de relever des différences dans l'application d'une même décision d'une wilaya à une autre. D'une daïra à une autre. D'une mairie à une autre............Des secteurs comme les douanes et les Impôts sont très avancés dans ce domaine. Leurs sites Web offrent des facilitations appréciables comme la simulation du calcul des impôts, des taxes douanières, le téléchargement des formulaires, etc. Oui, mais alors, pourquoi tous les ministères ne sont-ils pas dotés de sites similaires? On a même l'impression que ceux qui en possèdent, le font juste pour le principe. Sans grande fonctionnalité. Ne parlons pas de ceux qui ne sont pas actualisés depuis des années. Ne parlons pas de ceux qui ne sont pas réactifs. Il est, par contre, tout à fait légitime de soulever le problème de ceux qui n'ont pas du tout de site Web. La priorité de Sellal ne serait-elle pas de les mettre en demeure de se doter de cet outil du XXIe siècle?

فهم : فاتورة استانس هاتص — موزن الطاهر

فوج 02

الأولوية للخدمة العمومية الراقية (النوعية) (المتميزة)

لو استهللنا من البداية - وليس بالضرورة الأكثر صعوبة!

إن إصلاح الخدمة العمومية من أولويات الحكومة. وقد

تم تسجيل هذا في برج بوعريريج. بل صرح بالمصادقة

هذا الأسبوع، على مرسوم، يلغي رسميا "13 وثيقة

ملزمة حتى الآن للمواطنين في مختلف طلباتهم

الإدارية" وقد اتخذ هذا الإجراء إضافة

لإجراءات سابقة.

وعلى سبيل المثال، أجل استصدار جواز السفر،

لترك أي مجال للشك في إرادة الحكومة وهذا لا

في الانتهاء، أو على الأقل تخفيض (حرص) بشكل محسوس

(ملموس) (جذري) أتعاب البيروقراطية

nuisance

وقد أنشئت لهذا الغرض وللإدارة وزارة لإصلاح الخدمة العمومية

كل هذا لا يمكن مجال للراحة.

غير أن تطهير النصوص التنظيمية لا يمكن لوحده

حل هذا الإشكال، فهناك ما نطلق عليه عادة

"العنصر البشري" بمعنى البيروقراطي، أي التنفيذ

الفعلي والموحد للقرارات بعد نشرها، ولنبين

نادرا أن نسجل الاختلافات في تطبيق نفس القرار

من ولاية إلى أخرى، ومن دائرة لأخرى.

ومن بلدية لأخرى ... إنه قطاع (secteurs) هام كالجباية
والضرائب هي متقدمة (بلغنا أشواطا متقدمة)
في هذا المجال.
فمواقعهم الإلكترونية توفر (offrent) تسهيلات
معتبرة كتقليد حساب الضرائب، والرسوم
الجمركية، الملء الإلكتروني للوثائق النموذجية (الاستمارات) formulaire
... إلخ. نعم، لكنه لم تتوفر لكل الوزارات
مواقع مماثلة (مشابهة) بل يظهر لنا أنه
(يبتنا الشعور) بأن من يتوفرون على هذه
الوسائل، فإنهم يستعملونها من أجل المبدأ
ودون توظيف ذلك على أوسع مجال (بشكل واسع)
ناهيك (ولا نتكلم عن أولئك الذين لم يتم
تحيينها منذ سنوات) ولا نتكلم عن أولئك
الذين لم يتم إعادة تنشيطهم.
وبالمقابل، يكون من المنطقي جدا طرح (إثارة)
مشكل من لا يتوفرون تماما على موقع انترنيت WEB.
ألم تكن من أولويات مسؤولي ~~...~~ إعدادهم لاكتساب
هذه الأداة في القرن الواحد والعشرين
(للقرن)

Les Solutions nationalité sont positifs ou negatifs et les solutions apportees sont juridictionnelles ou conventionnelles.

Tout individu a droit à une nationalité. C'est l'Etat qui confère sa nationalité aux individus. Le droit international a posé un principe, relativement à cet octroi, suivant lequel il appartient à chaque Etat de conférer sa nationalité selon ses besoins et ses désirs. La conséquence de cette règle est le fait qu'un individu peut avoir plusieurs nationalités ou n'en avoir aucune. Il s'agit alors d'un conflit positif de nationalités quand plusieurs nationalités sont en jeu et d'un conflit négatif de nationalité quand l'individu ne possède aucune nationalité.

Tout comme la nationalité qui elle-même se trouve particulièrement sensible aux données qui l'entourent de natures nécessairement diverses : politique, économique, démographique, sociale, religieuse, ainsi les conflits de nationalité sont vus, compris, analysés, et résolus en fonction de toutes les dimensions dans lesquelles ils s'insèrent. C'est ce qui explique que chaque Etat adopte une attitude différente à l'égard des conflits positifs de nationalité : acceptation prudent, approche hésitante, pragmatique, réglementation par accords internationaux bilatéraux, rejet radical ou partiel. C'est ce qui explique aussi que ces attitudes puissent évoluer au fur et à mesure du temps, face à de nouvelles circonstances ...

En exemple ;la comparaison des droits positifs entre la France et l'Algérie en matière de mariages est un cas courant de droit international : si dans les deux pays le mariage est un des actes les plus importants de la vie, les fondements juridiques qui encadrent cette union sont fort différents. Alors que dans le premier pays le mariage est civil, il est d'inspiration religieuse dans le second. Ainsi, les pré-requis, les conséquences, la dissolution ainsi que les conséquences de la dissolution de cet acte juridique majeur sont fondamentalement éloignées.- Extrait-

---

Pré-requis — الشروط المسبقة

Conflits de nationalités.

إن النتيجة لهذه القاعدة يمكن للفرد أن تكون له عدة جنسيات أو عدم الجنسية. أمام تنازع ايجابي عدة جنسيات

كما أن الجنسية هي حساسة للمعطيات المحيطة من طبيعة مختلفة، سياسية، واقتصادية، ديموغرافية واجتماعية ... وكذا تنازع الجنسيات

Rejet Radical — رفض جذري

Dimension = الأبعاد

Acceptation prudent — قبول حذر
Hésitant — متردد
Pragmatique — واقعي
Régl... — اتفاقات دولية ثنائية

Presse A-O du 10/12/2011

Oran et sa Banl

SELON UN RESPONSABLE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le problème de la traduction juridique "ne se pose plus" en Algérie

Le problème de la traduction juridique "ne se pose plus" en Algérie, a assuré, ce jeudi à Oran, le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'Etat auprès du ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah.

"La production en langue nationale des documents officiels est désormais possible pour toutes les langues étrangères", a-t-il précisé en présidant un séminaire régional de formation continue sur le nouveau code de procédure civile et administrative. Pas moins de 414 traducteurs, déjà opérationnels à l'échelle nationale, seront prochainement rejoints par 500 autres, permettant ainsi à chaque tribunal du pays de disposer en permanence d'un minimum de 2 traducteurs officiels, a-t-il annoncé. Le renforcement de l'effectif des traducteurs a pour but de répondre aux attentes des justiciables y compris pour certaines langues qui accusaient auparavant un déficit en compétences, comme le chinois, le russe ou l'italien, a-t-il souligné.

Le nouveau code de procédure civile et administrative, en vigueur depuis trois ans, rend obligatoire la production en langue nationale de toutes les pièces d'une requête en justice initialement rédigées en langues étrangères, a-t-il rappelé. "Aucun Etat au monde n'accepte de travailler dans une langue autre que sa langue souveraine", a ajouté M. Salah en estimant que les contraintes signalées au début de la mise en application du nouveau code étaient simplement dues à un problème de compréhension du contenu de la loi.



Evoquant dans ce sens l'article 8 du code, en vertu duquel "les procédures et actes judiciaires tels que les requêtes et mémoires doivent, à peine d'irrecevabilité, être présentés en langue arabe", il a expliqué que ce texte fait référence aux seuls documents à caractère "déterminant" dans la solution d'un litige, par opposition à ceux dits "accessoires". Seuls les documents déterminants sont frappés de nullité s'ils ne sont pas présentés en langue arabe, a insisté Salah en citant, entre autres exemples, l'acte de propriété en cas de litige foncier et le rapport d'expertise dans le cas d'une avarie de marchandise.

Le code de procédure civile et administrative qui contient 1.065 articles, contre 470 pour le précédent, s'est traduit par une "facilité remarquable dans l'accès à la justice car le formalisme a été allégé et les droits du citoyen renforcés". Les nouveaux dispositifs confèrent, de même, un rôle positif à la mission du juge civil pour qui désormais, l'essentiel est de parvenir à une solution équitable entre les deux parti (défende et dema deur).

D'autre avantagé ont été m en relie tels ceu ayant trait l'assistance judiciaire l mitée auparavant à l défense alors qu'ell est aujourd'hui élargie à l'expertise, aux actes notariés, à la traduction et au procédures d'exécution. Dans ce contexte, 80% de demandes sont satisfaite par les bureaux d'assistance judiciaire que compte chaque tribunal du pays, a révélé M. Salah faisant savoir en outre que les honoraires des avocat commis d'office ont été quadruplés à la faveur de la nouvelle législation.

Les chefs des cours de justice et des juridictions administratives de l'Ouest ont pris part à ce séminaire organisé au profit des magistrats et auxiliaires de justice à l'instar des avocats, experts, huissiers, notaires et commissaires priseurs. Les participants se sont notamment enquis des démarches spécifiques aux procédures de notification des requêtes aux personnes physiques ou morales, résidant en Algérie ou à l'étranger, conformément au nouveau code.

Ce séminaire clôture le programme national de formation organisé par le ministère de la Justice durant l'année en cours, a-t-on signalé en annonçant d'autres rencontres thématiques en 2012.

05